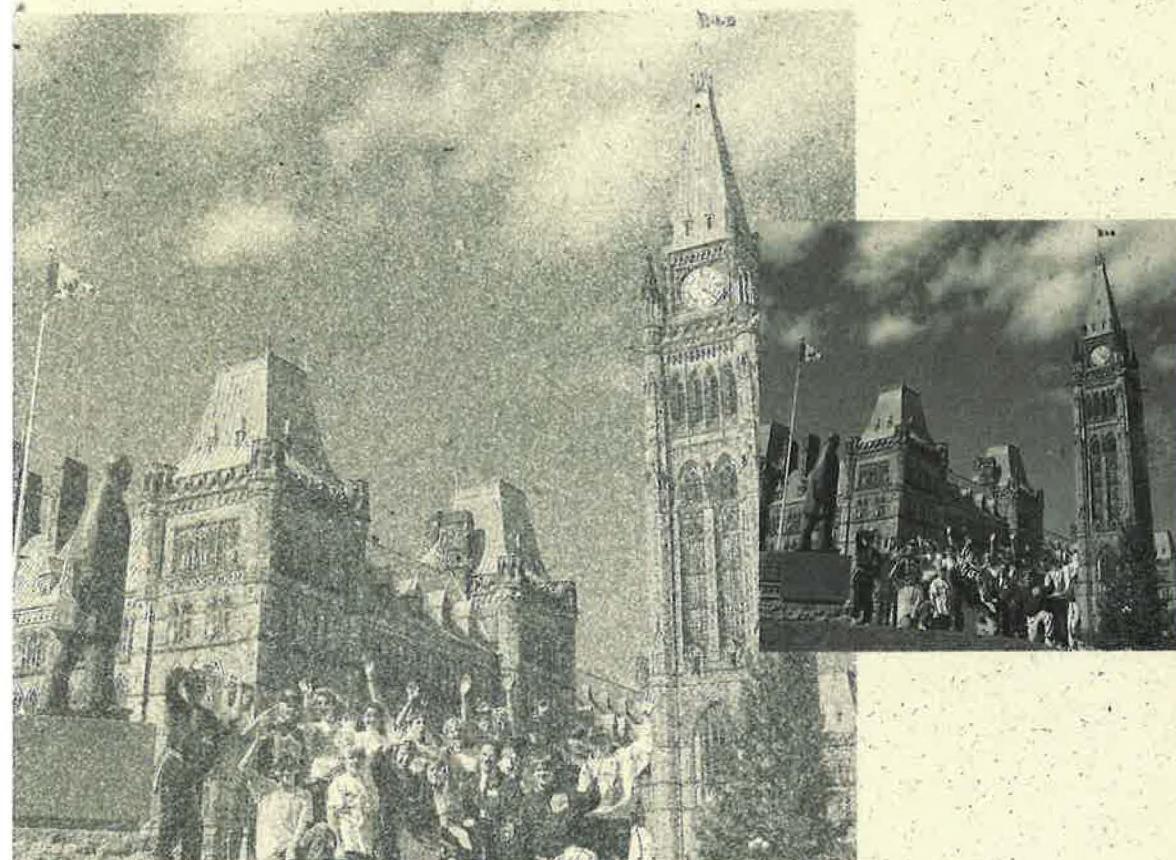


Canada's Capital
Ours in Common



A n n u a l R e p o r t

1 9 9 0 - 1 9 9 1



National Capital
Commission : Commission
de la Capitale nationale

Letter of Transmittal

The Hon. Elmer MacKay, P.C., M.P.
Minister of Public Works
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Minister:

It is my pleasure to report to you on the activities of the National Capital Commission during the 1990-91 fiscal year.

In a year of national debate about the future shape of Confederation, the Commission was acutely aware of the need to provide an environment in the Capital suitable to a thoughtful review of our special qualities and accomplishments as a nation.

Consequently, information and programming functions continued to have a high priority. For instance, we sought to consolidate and improve our marketing, communications and information activities. An important part of our mandate is to communicate the Capital to Canadians. We have continued our efforts to identify and refine key messages and to ensure that our communications with the public, interest groups, Parliament and the press consistently reflect and reinforce those messages.

Closely related to that effort is our continuing development of Confederation Boulevard as a "discovery route" — a unique means of animating and interpreting important symbols of our nationhood. With a special emphasis on the need to involve young Canadians in their Capital, venues along Confederation Boulevard will be used increasingly for forums, workshops, meetings, conferences, interpretive programs and special events featuring Canadian achievements in a wide variety of fields.

A major challenge for the Commission was a further budget reduction during the past year.

Faced by this cut — which is compounded by the effects of inflation — we were nonetheless able to maintain essential core services and programs, although we were forced to cancel some previously scheduled initiatives and implement a number of austerity measures.

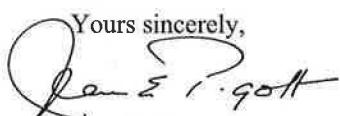
To partially offset our reduced resources, we sought additional ways of using our assets creatively to generate new revenues. In that spirit, the Commission made a special effort last year to improve its management of the real assets it administers on behalf of the Government of Canada. The result is a comprehensive Real Assets Management Strategy. The strategy, to be fully implemented in fiscal year 1991-92, will be supported by a computer-based Real Assets Management Information System.

We are especially proud of the growing success of the Canadiana Fund — an initiative of the Official Residences Council and the National Capital Commission. Last year — in the Fund's first full year of operation — 25 Canadians contributed to the enhancement of the state areas of Canada's seven official residences through donations of furnishings, paintings, *objets d'art* or cash. Through the Canadiana Fund, all Canadians can directly participate in the preservation of our rich history and culture.

The result of these many efforts is that a growing number of Canadians look to their national Capital as a source of insight, inspiration and pride.

On behalf of the Commissioners, the Board of Directors and the employees of the National Capital Commission, I am pleased to present this report.

Yours sincerely,



Jean E. Pigott,

Chairman

The National Capital Commission

The National Capital Commission is a statutory Crown corporation established by the *National Capital Act* in 1958. The Act was amended in 1988.

The Commission's purpose, as described in the amended Act, is to "prepare plans for, and assist in, the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance." The Commission is also to "organize, sponsor or promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada."

The powers of the Commission extend further to enable the Commission to "coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region."

In keeping with its expanded mandate, the NCC has adopted a mission statement that has three elements:

- using the Capital to communicate Canada to Canadians;
- making the Capital a meeting place for Canadians; and
- safeguarding and preserving national treasures in the Capital.

THE YEAR IN REVIEW

Commission activities are guided by a Ten Year Plan, first introduced in 1988, and a Corporate Plan that is produced annually and covers a five year period. These documents set directions for the future and outline the objectives and priorities of the NCC.

Priorities for the Commission during fiscal year 1990-91 were as follows:

Programming

The Commission continued to place a high priority on communicating the symbolic and cultural aspects of the Capital to Canadians. To make the best use of limited resources, the Commission is focusing its programming activities on a limited number of themes that embody special dimensions of the Canadian experience. These themes are: Canadian values; Canada's role in world affairs; Canadian federalism; the activities of the federal government; Canadian contributions and achievements; and the provinces and territories. Increasingly, events, activities and exhibits are organized around these thematic categories.

Implementation of Real Assets Management Strategy

Real assets management represents a significant portion of Commission activities. The Commission has therefore prepared a strategy for the management of its real assets portfolio. This strategy provides overall direction for the management of Commission properties, including a proposed methodology to address funding shortfalls related to the long-term maintenance and rehabilitation of assets.

Implementation of Acquisition/Disposal Strategy

A priority related to the Real Assets Management Strategy was the initiation of a land acquisition / disposal strategy that set out the manner in which the Commission will implement the land management principles agreed to by Treasury Board for future property rationalization.

The strategy identifies priorities for acquisition of National Interest Lands and disposal of surplus properties.

Capital Works

The Commission shifted its emphasis from the development of new capital works to rehabilitation initiatives that "safeguard and preserve" existing Commission assets and to initiatives related to health and safety. Symbolic landmarks, such as Confederation Boulevard, were a priority, along with the implementation of a master plan for the Parliamentary Precinct and planning for Core Area West.

Canada's 125th Anniversary

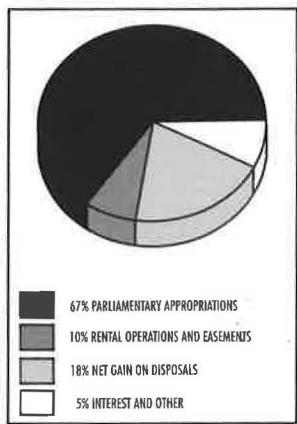
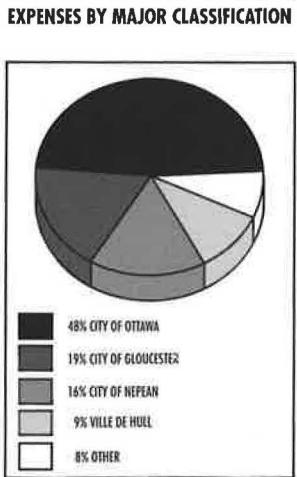
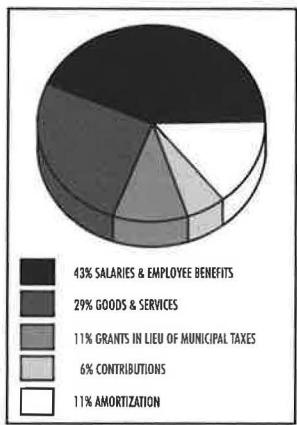
Canada will observe its 125th anniversary in 1992. Planning continued for a summer of special events and activities centred on the creation of Canada Place 92, a focal point for programming and a meeting place and orientation centre for visitors. A national program, initiated by the Canada 125 Corporation, will take place in other centres across Canada.

OUR ACCOMPLISHMENTS DURING 1990/91

For the Commission, 1990/91 was a year of major achievements:

- within the Core Area West project, concept plans were prepared for LeBreton/Bayview, Brewery Creek and the Islands;
- work was begun on the Greenbelt Master Plan and the Gatineau Park Management Plan;
- the Capital Marketing Plan, designed to make Canadians more aware on a national scale of the symbolic role of the Capital, began to be implemented;
- planning for Phase 2 of Confederation Boulevard commenced;
- construction started on the Chateau Laurier Terrace to house the Canadian Museum of Contemporary Photography, scheduled to open in 1992;
- the NCC successfully negotiated an agreement in principle with Public Works Canada and the City of Ottawa to dispose of six properties and transfer maintenance and rehabilitation responsibilities for five non-NCC properties and four NCC roadways to the City. The City will also, at its own cost, perform construction work on behalf of the Commission. NCC resources will thus be freed for use on projects of national significance;
- successful completion of Phases 1-3 of Outaouais 2050 laid the foundation for a shared understanding of the future role of the Outaouais in the National Capital Region;
- special events such as Canada Day, Cultures Canada, New Year's Eve on Parliament Hill, Christmas Lights Across Canada and Winterlude were staged on NCC sites and attracted hundreds of thousands of visitors to the Capital region. The national and international content of these events, and media coverage of them, continued to increase;
- the NCC supported a number of organizations in commissioning and finding sites for monuments commemorating Queen Elizabeth, Andrew Hamilton Gault, Lester B. Pearson, human rights, and peacekeeping;
- in partnership with the Department of National Defence, a national design competition was held for a Peacekeeping Monument to be erected on Confederation Boulevard;
- various services for visitors were provided, including information centres and kiosks, publications and tour reservations;
- a project was undertaken to identify and program "stages" for events along Confederation Boulevard;
- the Federal Code on Environmental Stewardship was adopted by the NCC, and a five-person staff was assigned to the task of assessing the environmental impacts of proposed initiatives;

- a major health and safety program was initiated within the Human Resources Branch;
- 25 Canadians contributed to the Canadiana Fund cash and gifts in kind valued at some \$214,375;
- through the Commission's sponsorship program, corporations contributed approximately \$1 million in cash and services to major Capital events.

**REVENUES****GRANTS IN LIEU OF MUNICIPAL TAXES**

PERFORMANCE REVIEW OF THE NATIONAL CAPITAL COMMISSION

For the year ended March 31, 1991

FINANCIAL HIGHLIGHTS

REVENUES

The Commission's revenues totalled \$40.1 million, an increase of \$7 million or 21.1 per cent over last year.

As part of the federal government's property rationalization program, the Commission sold property for \$22.6 million, which included \$20.6 million of property sales to the Province of Ontario and the Regional Municipality of Ottawa-Carleton. The net gain on property sales was \$21.4 million.

Rental operations and easements revenues of \$12.4 million reflect an increase of \$1.4 million, or 14 per cent over last year.

Interest and other revenue of \$6.2 million was \$.8 million greater than the previous year and represents interest earned on short-term investments and revenue from sponsorship of public events.

PARLIAMENTARY APPROPRIATIONS

Parliamentary appropriations for operations amounted to \$80.5 million.

EXPENSES

The total expenses were \$114.0 million. Salaries and employee benefits of \$50.2 million, goods and services of \$32.2 million and amortization of

\$12.5 million were the major items. Contributions to projects sponsored by other levels of government or authorities were \$7.0 million. The most significant contributions were as follows:

- \$4.5 million toward the construction of a comprehensive road network in the Quebec portion of the National Capital Region, of which \$3.0 million was paid in the current year;
- \$1.6 million with respect to a tripartite agreement amongst the Commission, the Ottawa-Carleton Regional Transit Commission and the Société de transport de l'Outaouais regarding the provision of urban interprovincial transit services in the National Capital Region.

Expenditures on grants-in-lieu-of-municipal-taxes totalled \$12.2 million. The distribution by municipality is :

	1991	1990
	(millions)	
City of Ottawa	\$5.88	\$5.54
City of Gloucester	.236	.228
City of Nepean	.194	.186
Ville de Hull	.109	.106
Municipalité de Hull-Ouest	.21	.27
Ville d'Aylmer	.23	.23
Others	.51	.36

OTHER FINANCIAL ACTIVITIES

During 1990/91, under the Quebec Road Network Agreement, the Commission paid \$18.0 million to the Province of Quebec toward the construction cost of a comprehensive road network within the Quebec portion of the National Capital Region. Of this amount \$15.0 million was for prior years and \$3.0 million for the current year.

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The accompanying financial statements of the National Capital Commission are the responsibility of management and have been approved by the members of the Commission. The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles.

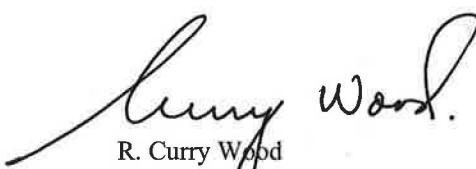
Management has developed and maintains books of account, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that the assets are safeguarded and controlled and that transactions are in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, as well as the *National Capital Act* and by-laws of the Commission. Internal audits are conducted to assess these systems and practices.

The members of the Commission carry out their responsibilities for the financial statements principally through an Audit Committee that consists of members of the Commission only. The Audit Committee meets periodically with management as well as with the internal and external auditors to discuss the results of audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external and internal auditors have full access to the Audit Committee, with and without management being present.

The Commission's external auditor, the Auditor General of Canada, has examined the financial statements. He submits his report to the Minister of Public Works, who is responsible for the National Capital Commission.



Jean E. Pigott
Chairman



R. Curry Wood
Vice-President, Controller

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Public Works:

I have audited the balance sheet of the National Capital Commission as at March 31, 1991 and the statements of operations, equity and changes in cash resources for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at March 31, 1991 and the results of its operations and the changes in its cash resources for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Commission that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *National Capital Act* and by-laws of the Commission.



L. Denis Desautels, FCA
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 7, 1991

NATIONAL CAPITAL COMMISSION BALANCE SHEET

as at March 31, 1991

	<u>1991</u>	1990		
	(thousands of dollars)			
ASSETS				
Current				
Cash and short-term deposits (Note 3)	\$ 11,085	\$ 13,327		
Accounts receivable				
Due from Canada	708	2,643		
Federal government departments and agencies	2,099	2,625		
Tenants and others	2,281	1,782		
Operating supplies, small tools and nursery stock	695	697		
Prepaid expenses	<u>3,141</u>	701		
	<u>20,009</u>	21,775		
Land, buildings and equipment (Note 4)	<u>330,890</u>	321,938		
	<u><u>\$350,899</u></u>	<u><u>\$343,713</u></u>		
LIABILITIES				
Current				
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 25,213	\$ 33,344		
Holdbacks and deposits from contractors and others	<u>1,307</u>	2,047		
	<u><u>26,520</u></u>	35,391		
Long-term				
Accrued employee termination benefits	6,366	6,203		
Unsettled expropriations of property	<u>640</u>	882		
	<u><u>7,006</u></u>	7,085		
EQUITY OF CANADA	<u><u>317,373</u></u>	301,237		
	<u><u><u>\$350,899</u></u></u>	<u><u><u>\$343,713</u></u></u>		

Major commitments and contingencies (Notes 6 and 7)

Approved by the Commission



Chairman



Commissioner

**NATIONAL CAPITAL COMMISSION
STATEMENT OF OPERATIONS**

For the year ended March 31, 1991

	<u>1991</u>	<u>1990</u>
	(thousands of dollars)	
COST OF OPERATIONS (Note 5)		
Transcendent	\$ 7,809	\$ 5,319
Safeguard and preserve	265	572
Communicate Canada	7,612	5,956
Meeting place	4,324	4,527
Operations/assets management	68,465	68,874
Operations/administration	<u>25,577</u>	<u>23,576</u>
	<u>114,052</u>	<u>108,824</u>
REVENUES		
Rental operations and easements	12,432	10,997
Interest	1,812	1,364
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	21,436	7,251
Long-term lease	-	9,500
Other	<u>4,436</u>	<u>4,023</u>
	<u>40,116</u>	<u>33,135</u>
Net cost of operations	73,936	75,689
Parliamentary appropriations for operations	<u>80,517</u>	<u>82,028</u>
PARLIAMENTARY APPROPRIATIONS OVER NET COST OF OPERATIONS		
	<u>\$ 6,581</u>	<u>\$ 6,339</u>

**NATIONAL CAPITAL COMMISSION
STATEMENT OF EQUITY**

for the year ended March 31, 1991

	1991	1990
	(thousands of dollars)	
BALANCE AT BEGINNING OF YEAR	\$301,237	\$282,782
Parliamentary appropriations over net cost of operations	6,581	6,339
Parliamentary appropriations to acquire land, buildings and equipment	9,555	12,116
BALANCE AT END OF YEAR	<u>\$317,373</u>	<u>\$301,237</u>

**NATIONAL CAPITAL COMMISSION
STATEMENT OF CHANGES IN CASH
RESOURCES**

for the year ended March 31, 1991

	1991	1990		
	(thousands of dollars)			
OPERATING ACTIVITIES				
Parliamentary appropriations over net cost of operations	\$ 6,581	\$ 6,339		
Items not involving cash				
Amortization	12,474	11,760		
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	(21,436)	(7,251)		
Net change in non-cash working capital balances related to operations	(9,347)	4,241		
Net change in long-term liabilities	(79)	(6,690)		
	<u>(11,807)</u>	<u>8,399</u>		
INVESTING AND FINANCING ACTIVITIES: LAND, BUILDINGS AND EQUIPMENT				
Acquisitions	(22,622)	(28,723)		
Parliamentary appropriations	9,555	12,116		
Proceeds on disposal	22,632	10,739		
	<u>9,565</u>	<u>(5,868)</u>		
Increase (decrease) in cash and short-term deposits	(2,242)	2,531		
Beginning of year	13,327	10,796		
End of year	<u>\$11,085</u>	<u>\$13,327</u>		

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 1991

1 Authority and Objectives

The National Capital Commission was established in 1958 by the *National Capital Act*. The Commission is an agent Crown corporation without share capital named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act*. The objects and purposes of the Commission are stated in the *National Capital Act* as amended in 1988. They are to:

- a) prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance; and
- b) organize, sponsor or promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada.

The powers of the Commission, as they were extended in 1988, also enable the Commission to "coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region."

The Commission is also responsible for the management and maintenance of the Official Residences located in the National Capital Region.

2 Significant Accounting Policies

a) Land, Buildings and Equipment

Land, buildings and equipment are generally recorded at historical cost. Property acquired at nominal cost or by donation is recorded at market value at time of acquisition except for properties of historical significance whose market value cannot be reasonably determined. These are recorded at nominal value. Property acquired by exchange is recorded at the carrying value of the assets disposed of in the transaction. Improvements that extend the useful life of buildings and equipment are recorded at cost.

b) Amortization

Amortization of assets in use is charged to operations in equal annual amounts based on the cost of the assets, their estimated useful life and their final salvage value. Useful life of assets is estimated as follows:

Buildings	20 years
Parkways, roadways and bridges	25 years
Park landscaping and improvement	25 years
Machinery and equipment	7 to 15 years
Office furniture and equipment	5 years
Vehicles	4 to 7 years
Antiques and works of art	10 years
Computer and communications equipment	5 years

c) Operating Supplies, Small Tools and Nursery Stock

Operating supplies and small tools are carried at cost. Nursery stock is valued at estimated replacement cost less an allowance for overhead, balling and packaging expenses.

d) Pension Plan

The Commission's employees participate in the Public Service Superannuation Plan, which is administered by the Government of Canada. Contributions to the Plan are made by both the employees and the Commission on an equal basis. These contributions represent the total pension obligations of the Commission and are recognized in the accounts on a current basis.

e) Employee Termination Benefits

Severance pay generally accrues to employees over their service period, and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.

f) Parliamentary Appropriations

Parliamentary appropriations for operating expenditures, for contributions to other levels of government and other authorities and for grants are used to offset the net cost of operations. Parliamentary appropriations to acquire land, buildings and equipment are credited to equity of Canada.

g) Workers' Compensation

The Commission assumes all risks for workers' compensation claims. The costs of claims resulting from injuries on duty are recorded in the years when compensation payments are due.

3. Cash and Short-Term Deposits

Cash and short-term deposits at year-end amounted to \$11.085 million. Included in this cash balance are:

- 1) Cash donations received for the Canadiana Fund in the amount of \$33 thousand;
- 2a) Funds relating to a 1990 long-term lease transaction that, pursuant to Governor-in-Council authority, have been restricted for the acquisition of environmentally sensitive lands;
- 2b) Funds generated by the disposal of surplus properties that may be used to acquire real property or to support other major programs, as may be authorized by Treasury Board and Governor-in-Council.

Details of property transactions are highlighted in the following analysis.

	Environmentally Sensitive Lands	Others	Total
(thousands of dollars)			
Cash available at beginning of year	\$2,111	\$ 3,974	\$ 6,085
Proceeds from disposals	168	22,062	22,230
Acquisitions	-	(1,553)	(1,553)
Contribution to capital budget	-	(6,000)	(6,000)
Contribution under the Quebec Road network Agreement	-	(15,000)	(15,000)
Cash available at end of year	<u>\$2,279</u>	<u>\$3,483</u>	<u>\$5,762</u>

4. Land, Buildings and Equipment

		1991		1990
		Historical cost	Accumulated depreciation	Net book value
Land and Buildings		(thousands of dollars)		
Greenbelt	\$ 65,923	\$ 17,847	\$ 48,076	\$ 48,894
Gatineau Park	28,264	6,121	22,143	20,688
Parkways	105,493	43,292	62,201	62,732
Parks	29,402	12,893	16,509	16,844
Bridges and approaches	28,777	15,950	12,827	13,309
Historical sites	28,881	12,010	16,871	15,754
Recreational facilities	24,430	9,028	15,402	10,286
Rental properties	107,156	9,986	97,170	97,096
Development properties	26,517	4,409	22,108	22,172
Unsettled expropriations	1,455	-	1,455	882
Administrative and service buildings	14,751	8,047	6,704	6,291
	461,049	139,583	321,466	314,948
Less: Provision for Transfers *	1,838	-	1,838	1,838
	459,211	139,583	319,628	313,110
Equipment				
Machinery and equipment	4,063	1,948	2,115	2,215
Office furniture and equipment	4,334	3,668	666	514
Vehicles	6,122	2,796	3,326	2,410
Computer and communications equipment	9,872	5,291	4,581	3,180
Antiques and works of art	1,446	872	574	509
	25,837	14,575	11,262	8,828
	\$485,048	\$154,158	\$330,890	\$321,938

*Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given free of charge for the approaches to the Macdonald-Cartier Bridge and for the transfer for \$1 of lands to be used as a right-of-way for Highway 550.

1990-91 NCC
Annual Report**5. Cost of Operations****a) Summary of expenses by major classification**

	<u>1991</u>	<u>1990</u>
(thousands of dollars)		
Salaries and employee benefits	\$50,159	\$45,557
Goods and services	32,220	28,435
Grants in lieu of municipal taxes	12,220	11,632
Contributions	6,979	11,440
Amortization	12,474	11,760
	<u>\$114,052</u>	<u>\$108,824</u>

b) Sector definitions and objectives

The Commission uses six sectors to structure its activities. Short, medium and long-term objectives linked to the mandate and mission have been developed for each. The following provides the long-term objectives established for each sector:

Transcendent

To guide, facilitate and provide input and direction to the formulation and implementation of National Capital Commission programs to ensure that the Commission's objectives are met.

Safeguard and Preserve

To safeguard and preserve the Capital and its assets for future generations.

Communicate Canada

To provide programs that present the past, present and future of Canada and that increase understanding of the country through the Capital.

Meeting Place

To implement programs that provide opportunities to bring Canadians together in the Capital to increase their knowledge and understanding of the country.

Operations/Assets Management

To manage the real property assets of the Corporation efficiently and effectively in accordance with their importance to the Capital.

Operations/Administration

To manage the resources of the Corporation efficiently and effectively and to provide services that allow the Commission to meet its objectives.

6. Major Commitments

a) The Commission is committed to contribute to the Province of Quebec one-half of the cost of a road network within the Quebec portion of the National Capital Region. The Commission's remaining commitment to be paid over future years is estimated at \$100.0 million but is payable only if funding is approved by the Treasury Board of Canada. The Treasury Board has authorized expenditures of \$160.2 million for the Quebec Road Network. As of March 31, 1991, payments have totalled \$154.2 million.

b) The Commission has entered into agreements for computing services, leases of equipment and a lease for office space that will expire in 1993.

The accommodations options are at present under review. Minimum annual payments under these agreements are approximately as follows:

	(thousands of dollars)
1991/92	\$3,353
1992/93	2,527
1993/94	<u>104</u>
	<u>\$5,984</u>

c) The Province of Quebec has expropriated certain lands in the City of Hull on behalf of the Commission. An amount of \$1.25 million will be payable in exchange for appropriate title documents.

d) The Commission has entered into contracts for capital expenditures estimated to cost approximately \$10.5 million. Payments under these contracts are expected to be made in 1991/92.

e) The Commission under the Interprovincial Transit Subsidy Agreement is committed to the Société de transport de l'Outaouais and the Ottawa-Carleton Regional Transit Commission for the amount of \$1.187 million in 1991/92.

7. Contingencies

a) Claims

Claims and potential claims have been made against the Commission totalling approximately \$38.1 million for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and accordingly these items are not recorded in the accounts. However, in the opinion of management, the position of the Commission is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the liability is determined.

b) Agreement with the Province of Ontario

In 1961, the Commission entered into an agreement whereby the Province of Ontario established and maintains 2,761 hectares (6,820 acres) of forest. When the agreement expires in 2011, or is terminated, the Commission will reimburse the Province for the excess of expenses over revenues, or the Province will pay the Commission the excess of revenues over expenses. At March 31, 1990, cumulative expenses exceeded cumulative revenues by \$1.1

million, and are not reflected in the accounts of the Commission.

c) Environmental Assets Management

The Commission is subject to Part IV of the *Canadian Environmental Protection Act* and is committed to sound environmental assets management. No provision has been made for potential financial implications related to future environmental site restoration.

8. Related Party Transactions

The Corporation is related in terms of common ownership to all Government-of-Canada-created departments, agencies and Crown corporations and is mainly financed by the Parliament of Canada.

a) Canada Museums Construction Corporation Inc.

The Commission has permitted the Canada Museums Construction Corporation Inc. to undertake the construction of the Canadian Museum of Civilization on Commission lands. The Commission is in the process of transferring the lands in question to Public Works Canada in exchange for other properties of equal value.

b) Canadian Museum of Contemporary Photography

The Commission and the National Gallery of Canada are sharing costs for the construction of the Canadian Museum of Contemporary Photography on Commission lands. Total shared construction costs are estimated at \$16.7 million, of which the Commission's share is \$12.7 million. As at March 31, 1991, payments on this project have totalled \$5,478,000. The Commission has received Governor-in-Council authority to lease the completed building to the National Gallery of Canada for a term of 49 years.

c) Commemorative Monuments

The Commission, on behalf of the Department of National Defence, will undertake the implementation of a peacekeeping monument that is planned for completion in 1992. The total cost of the project will be \$2.8 million, of which the Commission will contribute a maximum of \$.5 million.

d) Public Works Canada

Public Works Canada acts as an agent for the Commission with respect to sales of properties that are surplus to the Commission's needs. Fees charged are based on standard rates set by Public Works Canada. The Commission has also entered into an agreement with Public Works Canada, whereby the latter will, with respect to the Official Residences, provide certain property services at rates established with the Commission and approved by the Treasury Board of Canada.

**NATIONAL CAPITAL COMMISSION
SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION
Schedule of Land and Buildings**

At amortized values as at March 31, 1991

	1991	1990
	(thousands of dollars)	
Greenbelt Properties	\$48,076	\$48,894
Gatineau Park	22,143	20,688
Parkways		
Confederation Boulevard	13,997	13,927
Ottawa River Parkway	10,217	10,552
Rockcliffe Parkway	10,107	9,954
Aviation Parkway	6,595	6,755
Airport Parkway	4,883	5,372
Voyageur Parkway	2,956	2,925
Queen Elizabeth Drive	2,296	2,449
Colonel By Drive	2,337	2,445
Promenade Philémon-Wright	1,109	1,112
Other parkways — Quebec	2,901	2,422
Other parkways — Ontario	4,803	4,819
Total Parkways	62,201	62,732
Parks		
Rideau River Park	2,494	2,537
Brewery Creek	1,919	2,026
Parliament Hill Promenade	1,544	1,633
Place du Portage	1,257	1,384
Victoria Island	1,256	1,334
Taché Park	1,102	1,114
Linear Park	758	793
Commissioners' Park	768	768
Vincent Massey and Hog's Back parks	574	598
E. B. Eddy Park	495	537
Other parks — Quebec	1,599	1,734
Other parks — Ontario	2,743	2,386
Total Parks	16,509	16,844

**NATIONAL CAPITAL COMMISSION
SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION
Schedule of Land and Buildings**

At amortized values as at March 31, 1991

	1991	1990
	(thousands of dollars)	
Bridges and Approaches		
Portage Bridge	\$ 4,049	\$ 4,603
Champlain Bridge	2,642	2,687
Macdonald-Cartier bridgeheads	1,574	1,574
Des Chênes-Britannia	1,218	1,212
Minto Bridges	483	524
Hog's Back Bridge	434	476
Other bridges	2,427	2,233
Total Bridges and Approaches	12,827	13,309
Historical Sites		
	16,871	15,754
Recreational Facilities		
	15,402	10,286
Rental Properties		
	97,170	97,096
Development Properties		
	22,108	22,172
Unsettled Expropriations		
	1,455	882
Less Provision for Future Transfer of Property per Agreements	(1,838)	(1,838)
Administrative and Service Buildings	6,704	6,291
Total Real Property	\$319,628	\$313,110

La capitale nationale

On s'y retrouve



Rapport annuel

1990-1991



Commission
de la Capitale nationale

National Capital
Commission

Lettre de présentation

L'honorable Elmer MacKay, C.P., député.
Ministre des Travaux publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A OA6

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous faire rapport sur les activités de la Commission de la Capitale nationale au cours de l'année financière 1990-1991.

Cette année, alors que notre constitution a fait l'objet d'un débat national, la Commission a ressenti le besoin de doter la capitale d'un environnement apte à mettre en valeur nos qualités particulières et nos réalisations en tant que nation.

En conséquence, nous avons continué à accorder une haute priorité à nos fonctions d'information et de programmation. Nous nous sommes, par exemple, efforcés de consolider et d'améliorer nos activités de marketing, de communication et d'information. Une des facettes les plus importantes de notre mission est de faire connaître la capitale aux Canadiens. Nous avons poursuivi nos efforts en vue de mieux définir les éléments clés de notre mission pour que nos communications avec le public, avec les groupes d'intérêts particuliers, avec le Parlement et avec la presse reflètent et renforcent ces éléments.

Le développement du boulevard de la Confédération représente une autre facette de nos entreprises.

Nous voulons en faire la «voie de la découverte», un moyen unique d'animer et d'interpréter les importants symboles de notre identité nationale. Le long de ce boulevard, de nombreux emplacements serviront à la tenue de tribunes, d'ateliers, de réunions, de conférences, de programmes d'interprétation et d'événements spéciaux qui souligneront, aux yeux des Canadiens et en particulier des jeunes, nos réalisations dans un large éventail de domaines.

Les réductions du budget de la Commission au cours des dernières années posent un grand défi. Nous avons dû faire face à des coupures considérables aggravées par les effets de l'inflation. Cependant, nous avons pu maintenir nos services et programmes essentiels. Nous avons été forcés d'annuler un certain nombre de projets antérieurement prévus et d'adopter quelques mesures d'austérité.

En vue de pallier partiellement la réduction de nos ressources et produire de nouvelles recettes, nous nous sommes efforcés de trouver de nouveaux moyens de maximiser l'utilisation de notre actif. Dans cette perspective, la Commission a fait, l'année dernière, des efforts particuliers pour améliorer la gestion des biens immobiliers qu'elle administre au nom du gouvernement du Canada. La Stratégie de gestion des biens immobiliers résultant de cette initiative sera mise en vigueur au cours de l'année financière 1991-1992, et sera appuyée par un Système informatisé de renseignements sur la gestion de l'immobilier.

Nous sommes particulièrement fiers du succès grandissant du Fonds Canadiana, une initiative du Conseil des résidences officielles et de la Commission de la Capitale nationale. L'année dernière, au cours du premier cycle d'exploitation du Fonds, 25 Canadiens ont contribué à la mise en valeur des aires publiques des sept résidences canadiennes officielles par des dons en nature - mobilier, peintures, objets d'art - ou en espèces. Par l'entremise du Fonds Canadiana, tous les Canadiens peuvent participer directement à la conservation de notre riche patrimoine historique et culturel.

Ces efforts permettent à un nombre croissant de Canadiens de voir en leur capitale une source de réflexion, d'inspiration et de fierté. Au nom des commissaires, du Conseil d'administration et des employés de la Commission de la Capitale nationale, je suis heureuse de vous présenter ce rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma très haute considération.



Jean E. Pigott,
Président

La Commission de la Capitale nationale

La Commission de la Capitale nationale est une société d'État créée conformément à la *Loi sur la capitale nationale* de 1958. La loi a été modifiée en 1988.

La mission de la Commission, telle qu'elle a été énoncée dans la loi modifiée de 1988, est : «d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale». Elle se doit également «d'organiser, de parrainer et de promouvoir dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada, ainsi que du patrimoine des Canadiens».

Les pouvoirs de la Commission sont élargis de façon à lui permettre de «coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada concernant l'organisation, le parrainage ou la promotion par les ministères des activités liées à la région de la capitale nationale».

Pour se conformer à son mandat élargi, la CCN a adopté un énoncé de mission qui s'articule autour de trois thèmes :

- faire de la capitale un lieu de rencontre pour les Canadiens;
- se servir de la capitale pour communiquer le Canada;
- sauvegarder et conserver les trésors nationaux dans la capitale.

REVUE DE L'ANNÉE

Les activités de la Commission sont orientées par un plan de dix ans mis en vigueur pour la première fois en 1988, et par un plan corporatif quinquennal déposé annuellement. Ces documents établissent les orientations et précisent les objectifs et les priorités de la CCN.

Les priorités de la Commission au cours de l'année financière 1990-1991 étaient les suivantes :

La programmation

La Commission a continué à accorder une haute priorité à la communication, aux Canadiens, aux aspects symboliques et culturels de la capitale. En vue de maximiser l'exploitation de ressources limitées, la Commission concentre ses efforts de programmation sur un nombre restreint de thèmes illustrant des facettes particulières de l'expérience canadienne. Ces thèmes sont les suivants : les valeurs canadiennes; le rôle du Canada dans les affaires internationales; le fédéralisme canadien; les activités du gouvernement fédéral; les réalisations et contributions du Canada; les provinces et les territoires. Au fil du temps, un nombre croissant d'événements, d'activités et d'expositions sont organisés sur ces thèmes.

La mise en œuvre de la Stratégie de gestion des biens immobiliers

La gestion des biens immobiliers représente plus de 60 p. 100 des activités de la CCN et justifie plus de 80 p. 100 de ses ressources. Par conséquent, la Commission a préparé une stratégie pour la gestion de son portefeuille de biens immobiliers. Cette stratégie fournit une orientation à la gestion des propriétés de la Commission, y compris une méthodologie proposée pour tenir compte des problèmes susceptibles de se manifester au cours de la restauration des biens ou de leur entretien à long terme. La mise en application de ces recommandations a été amorcée et une stratégie de financement a été élaborée à l'intention du Conseil du Trésor.

La mise en œuvre de la Stratégie d'acquisition et d'aliénation des terrains

Dans la ligne de la Stratégie de gestion des biens immobiliers, la CCN a mis au point une Stratégie d'acquisition et d'aliénation des terrains qui établit la façon de mettre en application les principes de gestion des terrains auxquels le Conseil du Trésor, dans une perspective de gestion rationnelle des propriétés, a souscrit. La Stratégie établit des priorités pour l'acquisition de terrains d'intérêt national et pour l'aliénation des propriétés excédentaires.

Les grands travaux

La Commission a cessé de mettre l'accent sur de nouveaux aménagements immobiliers de grande envergure pour se tourner vers des entreprises de réhabilitation en vue de «sauvegarder et de conserver» les biens appartenant à la Commission et de se consacrer à des projets liés à la santé et à la sécurité publiques. Au nombre des priorités, on compte des aménagements symboliques tels que le boulevard de la Confédération ainsi que la mise en application d'un plan directeur pour l'enceinte parlementaire et la planification du secteur central-ouest.

Le 125^e anniversaire du Canada

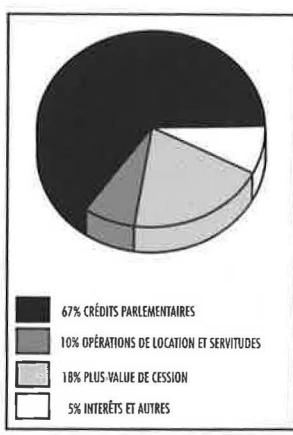
Le Canada célébrera son 125^e anniversaire en 1992 et la CCN a continué à planifier, pour la capitale, une saison estivale d'attractions et d'événements spéciaux qui graveront autour de la Place Canada 92 qui, située au centre-ville, servira aux activités de la programmation et constituera un lieu de rencontre et un centre de renseignements pour les visiteurs. Un programme national dirigé par la Corporation Canada 125 se déroulera dans d'autres centres, dans l'ensemble du territoire canadien.

NOS RÉALISATIONS EN 1990-1991

Pour la Commission, l'année 1990-1991 a été marquée par d'importantes réalisations :

- dans le cadre du projet du secteur central-ouest, des plans d'aménagement pour Lebreton/Bayview, le ruisseau de la brasserie et les îles ont été élaborés;
- les travaux des plans directeurs de la Ceinture de verdure et du parc de la Gatineau ont été amorcés;
- le Plan de marketing de la capitale, qui vise à sensibiliser les Canadiens à l'échelle nationale au rôle symbolique de la capitale, a commencé à être mis en œuvre;
- la planification de la phase 2 de l'aménagement du boulevard de la Confédération a été amorcée;
- les travaux de construction de la terrasse du Château Laurier, où sera aménagé le Musée canadien de la photographie contemporaine qui doit ouvrir ses portes en 1992, ont commencé;
- la CCN a négocié avec succès un accord de principe avec Travaux publics Canada et la ville d'Ottawa. Aux termes de cet accord, la CCN disposera de six propriétés et transférera à la ville d'Ottawa la responsabilité de l'entretien et de la réhabilitation de cinq propriétés qui ne lui appartiennent pas et celle de quatre chaussées dont elle est propriétaire. Les ressources de la CCN seront ainsi libérées et affectées à des projets d'importance nationale;
- l'achèvement des phases 1 à 3 d'Outaouais 2050 a posé les assises d'une meilleure compréhension du rôle futur que jouera l'Outaouais dans la région de la capitale nationale;
- des événements spéciaux tels que la fête du Canada, Cultures Canada, Noël sur la Colline parlementaire, les lumières de Noël au Canada et Bal de Neige ont été présentés sur les sites de la CCN et ont attiré des centaines de milliers de visiteurs dans la région de la capitale; l'exploitation de thèmes nationaux et internationaux a continué à s'amplifier à l'occasion de ces événements, de même que leur couverture par les médias;
- la CCN a aidé un certain nombre d'autres organismes à trouver des sites et des artistes pour la réalisation des monuments commémoratifs érigés en l'honneur de la reine Elizabeth, d'Andrew Hamilton Gault, de Lester B. Pearson, des droits de la personne et du maintien de la paix;
- en association avec le ministère de la Défense nationale, la CCN a ouvert, à l'échelle nationale, un concours d'élaboration d'un concept pour l'érection, sur le boulevard de la Confédération, d'un monument dédié au maintien de la paix ;
- la CCN a offert, dans la capitale, divers types de services aux visiteurs : des centres de renseignements touristiques et des kiosques, des publications et des services de réservation de visites guidées;
- un projet visant à établir des aires d'accueil, des «scènes» ou des tribunes le long du boulevard de la Confédération et à programmer cette animation a été amorcé;
- le Code fédéral de gérance de l'environnement a été adopté par la CCN et une équipe de cinq personnes a été affectée à l'évaluation des répercussions que les initiatives proposées sont susceptibles d'avoir sur l'environnement;

- un important programme de santé et de sécurité a été mis au point au sein de la Direction des ressources humaines;
- 25 Canadiens ont versé l'équivalent de 214 375 dollars, sous forme de dons en espèces ou en nature, au Fonds Canadiana;
- grâce au programme de parrainage organisé par la Commission, diverses sociétés d'État ont offert des dons en espèces et des services pour une valeur d'un million de dollars au cours des principaux événements qui se sont déroulés dans la capitale.



EXAMEN DU RENDEMENT DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Pour l'exercice se terminant le
31 mars 1991

BILAN FINANCIER

RECETTES

Les recettes de la Commission se sont élevées à 40,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 7 millions de dollars ou 21,1 pour 100 par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre du programme de rationalisation des biens du gouvernement fédéral, la Commission a vendu des biens pour la somme de 22,6 millions de dollars, montant qui comprend 20,6 millions de dollars provenant de la vente de terrains à la province de l'Ontario et à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. La Commission a réalisé ainsi une plus-value de cession nette de 21,4 millions de dollars.

Les recettes découlant des locations et des servitudes se sont chiffrées à 12,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,4 million de dollars, soit de 14 p. 100 par rapport à l'année dernière.

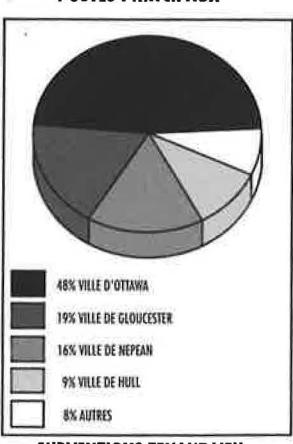
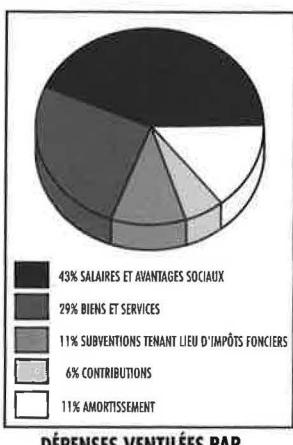
Les intérêts et autres recettes, qui se sont chiffrés à 6,2 millions de dollars, soit 0,8 million de dollars de plus que l'année précédente, représentent les intérêts gagnés sur les dépôts à court terme et les recettes provenant de la commandite d'événements publics.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits parlementaires de fonctionnement se sont élevés à 80,5 millions de dollars.

DÉPENSES

Les dépenses totales se sont élevées à 114 millions de dollars. Les salaires et les avantages sociaux des employés (50,2 millions de dollars), les biens et services (32,2 millions de dollars) et l'amortissement (12,5 millions de dollars) représentent les principaux postes de dépenses. Les contributions aux projets parrainés par d'autres organismes ou paliers gouvernementaux se sont élevées à 7 millions de dollars. Les principales



contributions au cours de l'exercice sont les suivantes :

- 4,5 millions de dollars, dont 3 millions de dollars ont été versés en cours d'exercice pour la construction d'un vaste réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale;
- 1,6 million de dollars dans le cadre d'une entente tripartite entre la Commission et la Commission de transport d'Ottawa-Carleton et la Société de transport de l'Outaouais visant à assurer des services interprovinciaux de transport urbain dans la région de la capitale nationale.

Les dépenses de subventions tenant lieu d'impôts fonciers se sont élevées à 12,2 millions de dollars. Ces dépenses se répartissent comme suit :

	1991	1990
(en millions de dollars)		
Ville d'Ottawa	5,88 \$	5,54 \$
Ville de Gloucester	2,36	2,28
Ville de Nepean	1,94	,86
Ville de Hull	1,09	1,06
Municipalité de Hull-Ouest	0,21	0,27
Ville d'Aylmer	0,23	0,23
Autres	0,51	0,36

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice 1990-1991, la Commission, aux termes de l'Entente sur le réseau routier avec la province de Québec, a versé 18 millions de dollars à cette province pour couvrir le coût de construction d'un réseau de routes dans la portion québécoise de la région de la capitale nationale, un montant qui se répartit en 15 millions de dollars pour les années antérieures et 3 millions de dollars pour l'année courante.

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Les états financiers ci-joints de la Commission de la Capitale nationale sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus.

La direction a établi et tient à jour des livres et des comptes, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens soient protégés et contrôlés et que les opérations soient conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, ainsi qu'à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission. Les systèmes et les pratiques sont soumis à des vérifications internes.

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités quant aux états financiers par l'entremise d'un comité de vérification où ils sont les seuls à siéger.

Ce comité se réunit à intervalles réguliers avec la direction ainsi qu'avec les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes et pour examiner les questions relatives à la communication des renseignements financiers.

Les vérificateurs externes et internes ont plein accès au comité de vérification en présence ou non de la direction.

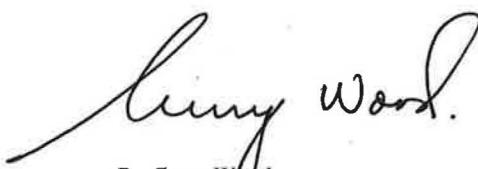
Le vérificateur externe de la Commission, à savoir le Vérificateur général du Canada, a examiné les états financiers. Il présente son rapport au ministre des Travaux publics qui assume la responsabilité des activités de la Commission de la Capitale nationale.

Le président



Jean E. Pigott

Le vice-président, contrôleur



R. Curry Wood

Rapport du vérificateur

Au ministre des Travaux publics

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la Capitale nationale au 31 mars 1991 et les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution des ressources de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 mars 1991, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses ressources de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission.

Le vérificateur général du Canada

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada

le 7 juin 1991

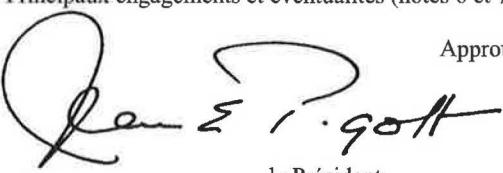
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

BILAN

au 31 mars 1991

	<u>1991</u>	<u>1990</u>
(en milliers de dollars)		
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	11 085 \$	13 327 \$
Débiteurs		
Canada	708	2 643
Ministères et organismes fédéraux	2 099	2 625
Locataires et autres	2 281	1 782
Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière	695	697
Frais payés d'avance	<u>3 141</u>	701
	20 009	21 775
Terrains, immeubles et matériel (note 4)	<u>330 890</u>	321 938
	<u><u>350 899 \$</u></u>	343 713 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passif couru	25 213 \$	33 344 \$
Retenues et dépôts des entrepreneurs et autres	<u>1 307</u>	2 047
	<u><u>26 520</u></u>	35 391
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	6 366	6 203
Expropriations foncières non réglées	<u>640</u>	882
	<u><u>7 006</u></u>	7 085
AVOIR DU CANADA	<u>317 373</u>	301 237
	<u><u><u>350 899 \$</u></u></u>	343 713 \$

Principaux engagements et éventualités (notes 6 et 7)



le Président

Approuvé par la Commission



un Commissaire

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991

	1991	1990
(en milliers de dollars)		
COÛT DE FONCTIONNEMENT (Note 5)		
Transcendant	7 809 \$	5 319 \$
Sauvegarde et conservation	265	572
Communiquer le Canada	7 612	5 956
Lieu de rencontre	4 324	4 527
Exploitation/Gestion des biens	68 465	68 874
Exploitation/Administration	<u>25 577</u>	<u>23 576</u>
	114 052	108 824
RECETTES		
Opérations de location et servitudes	12 432	10 997
Intérêts	1 812	1 364
Plus-value de cession de terrains,		
d'immeubles et de matériel	21 436	7 251
Bail à long terme	-	9 500
Autres	<u>4 436</u>	<u>4 023</u>
	40 116	33 135
Coût de fonctionnement net	73 936	75 689
Crédits parlementaires de fonctionnement	<u>80 517</u>	<u>82 028</u>
EXCÉDENT DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES SUR LE COÛT DE FONCTIONNEMENT NET		
	<u>6 581 \$</u>	<u>6 339 \$</u>

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE L'AVOIR**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	301 237 \$	282 782 \$
Excédent des crédits parlementaires		
sur le coût de fonctionnement net	6 581	6 339
Crédits parlementaires pour l'acquisition		
de terrains, d'immeubles et de matériel	9 555	12 116
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>317 373 \$</u>	<u>301 237 \$</u>

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES
DE TRÉSORERIE**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991

	1991	1990		
	(en milliers de dollars)			
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent des crédits parlementaires				
sur le coût de fonctionnement net	6 581 \$	6 339 \$		
Éléments hors caisse				
Amortissement	12 474	11 760		
Plus-value nette de cession de				
terrains, d'immeubles et de matériel	(21 436)	(7 251)		
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement				
concernant l'exploitation	(9 347)	4 241		
Variation nette du passif à long terme	(79)	(6 690)		
	(11 807)	8 399		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT :				
TERRAINS, IMMEUBLES ET MATÉRIEL				
Acquisitions	(22 622)	(28 723)		
Crédits parlementaires	9 555	12 116		
Produits de l'aliénation	22 632	10 739		
	9 565	(5 868)		
Augmentation (diminution) de				
l'encaisse et des dépôts à court terme	(2 242)	2 531		
Au début de l'exercice	13 327	10 796		
À la fin de l'exercice	11 085 \$	13 327 \$		

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1991

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la Capitale nationale a été constituée en 1958 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale*. La Commission est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- a) «établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et
- b) organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens».

En 1988, les pouvoirs de la Commission ont été étendus à la coordination des orientations et des programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage et la promotion, par les ministères ou départements, d'activités et de manifestations liées à la région de la capitale nationale.

La Commission est aussi responsable de la gestion et de l'entretien des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale.

2. Conventions comptables importantes

a) Terrains, immeubles et matériel

Les terrains, les immeubles et le matériel sont, en règle générale, comptabilisés au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés à leur valeur marchande au moment de l'acquisition, sauf les biens historiques dont la valeur marchande

peut difficilement être établie. Ces derniers sont comptabilisés à la valeur nominale. Les biens immobiliers acquis par voie d'échange sont comptabilisés à la valeur comptable des biens aliénés lors de l'opération. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont comptabilisées au prix coûtant.

b) Amortissement

L'amortissement des immobilisations actuellement utilisées est imputé aux opérations en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations, de leur durée d'utilisation probable et de leur valeur de récupération finale. La durée de vie utile des immobilisations est prévue comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	25 ans
Outilage et matériel	7 - 15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	4 - 7 ans
Antiquités et œuvres d'art	10 ans
Matériel informatique et de communications	5 ans

c) Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinières

Les fournitures d'exploitation et le petit outillage sont comptabilisés au prix coûtant. Les stocks de pépinières sont évalués au coût estimé de remplacement, duquel est soustraite une provision pour frais généraux et frais d'emballage.

d) Régime de retraite

Les employés de la Commission participent au régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au régime sont réparties également entre les employés et la Commission. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de retraite et sont portées, de façon courante, aux comptes concernés.

e) Indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. L'élément de passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.

f) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour les dépenses de fonctionnement, pour les subventions, et pour les contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes servent à compenser le coût de fonctionnement net. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel sont crédités à l'avoir du Canada.

g) Indemnisation des employés

La Commission assume tous les risques résultant des demandes d'indemnisation des employés. Les dépenses correspondant à ces demandes, par suite d'un accident de travail, sont imputées à l'année financière au cours de laquelle les paiements sont exigibles.

3. Encaisse et dépôts à court terme

L'encaisse et les dépôts à court terme représentaient, en fin d'exercice, 11 085 millions de dollars. Sont inclus dans ce montant :

- 1) Des dons versés pour le Fonds Canadiana s'élevant à 33 000 dollars.
- 2a) Des fonds provenant d'un contrat de location à long terme de l'exercice précédent, lesquels servent à l'acquisition de terrains à l'écosystème fragile, conformément à une restriction ordonnée par le Gouverneur en conseil.
- 2b) Des fonds qui, provenant de l'aliénation de propriétés excédentaires, peuvent être utilisés pour l'acquisition de biens immobiliers ou pour la promotion d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du Gouverneur en conseil. L'analyse suivante offre des renseignements plus précis.

	Terrains menacés	Autres	Total
(en milliers de dollars)			
Encaisse disponible au début de l'exercice	2 111 \$	3 974 \$	6 085 \$
Produits d'aliénation	168	22 062	22 230
Acquisitions	-	(1 553)	(1 553)
Contribution au budget d'immobilisation	-	(6 000)	(6 000)
Contribution selon l'entente sur le réseau routier du Québec	-	(15 000)	(15 000)
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>2 279 \$</u>	<u>3 483 \$</u>	<u>5 762 \$</u>

4. Terrains, immeubles et matériel

	1991	1990		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable nette
(en milliers de dollars)				
Terrains et immeubles				
Ceinture de verdure	65 923 \$	17 847 \$	48 076 \$	48 894 \$
Parc de la Gatineau	28 264	6 121	22 143	20 688
Promenades	105 493	43 292	62 201	62 732
Parcs	29 402	12 893	16 509	16 844
Ponts et voies d'accès	28 777	15 950	12 827	13 309
Lieux historiques	28 881	12 010	16 871	15 754
Installations de loisirs	24 430	9 028	15 402	10 286
Propriétés louées	107 156	9 986	97 170	97 096
Propriétés à développer	26 517	4 409	22 108	22 172
Expropriations non réglées	1 455	-	1 455	882
Immeubles administratifs et de service	<u>14 751</u>	<u>8 047</u>	<u>6 704</u>	<u>6 291</u>
	461 049	139 583	321 466	314 948
Déduire la provision pour les cessions*				
	1 838	-	1 838	1 838
	459 211	139 583	319 628	313 110
Matériel				
Outilage et matériel	4 063	1 948	2 115	2 215
Mobilier et matériel de bureau	4 334	3 668	666	514
Véhicules	6 122	2 796	3 326	2 410
Matériel informatique et de communications	9 872	5 291	4 581	3 180
Antiquités et œuvres d'arts	<u>1 446</u>	<u>872</u>	<u>574</u>	<u>509</u>
	25 837	14 575	11 262	8 828
	485 048 \$	154 158 \$	330 890 \$	321 938 \$

* La provision pour les cessions vise les biens immobiliers à céder en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit, entre autres, de terrains à céder à titre gracieux pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et des terrains d'emprise de la route 550 cédés en contrepartie d'un dollar.

5 Coût de fonctionnement

- a) Résumé des dépenses ventilées par postes principaux

	<u>1991</u>	1990
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux des employés	50 159 \$	45 557 \$
Biens et services	32 220	28 435
Subventions tenant lieu d'impôts fonciers	12 220	11 632
Contributions	6 979	11 440
Amortissement	12 474	11 760
	<u>114 052 \$</u>	<u>108 824 \$</u>

- b) Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la Commission sont regroupées en six secteurs pour lesquels des objectifs à court, moyen et long termes reliés au mandat de la Commission ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Transcendant

Orienter, faciliter, et permettre la participation du public à la formulation et à la mise en œuvre des programmes de la Commission afin de s'assurer que ses objectifs soient respectés.

Sauvegarde et conservation

Sauvegarder et conserver le patrimoine de la capitale pour les générations à venir.

Communiquer le Canada

Mettre sur pied des programmes qui illustrent le passé, le présent et l'avenir du Canada et qui contribuent à mieux comprendre le pays.

Lieu de rencontre

Mettre en œuvre des programmes qui permettent aux Canadiens de se retrouver dans la région de la capitale pour mieux connaître et comprendre leur pays.

Exploitation/Gestion des biens

Assurer la gestion efficace et efficiente des biens de la Commission selon l'importance qu'ils revêtent pour la capitale.

Exploitation/Administration

Gérer les ressources de la Commission de façon efficace et efficiente et offrir les services qui permettront à cette dernière d'atteindre ses objectifs.

6. Principaux engagements

a) La Commission s'est engagée à fournir à la province de Québec la moitié du coût de l'aménagement d'un réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale. Le reste de cet engagement dont la Commission doit s'acquitter au cours des prochaines années est estimé à 100 millions de dollars, mais n'est payable que si le financement est approuvé par le Conseil du Trésor du Canada. Le Conseil du Trésor a autorisé des dépenses d'une valeur de 160,2 millions de dollars pour ces travaux. Au 31 mars 1991, les paiements s'élevaient à 154,2 millions de dollars.

b) La Commission a conclu des accords de prestation de services informatiques et des baux de location de matériel et de bureaux qui resteront valides jusqu'en 1993. Les choix relatifs aux locaux sont actuellement à l'étude. Les paiements annuels minimaux découlant de ces accords s'élèvent approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
1991-1992	3 353 \$
1992-1993	2 527
1993-1994	104
	<u>5 984 \$</u>

c) La province de Québec a exproprié certains terrains sur le territoire de la Ville de Hull au nom de la Commission. Une somme de 1,25 million de dollars sera versée en échange des titres de propriétés visés.

d) La Commission a conclu des marchés pour des travaux dont la valeur approximative est de 10,5 millions de dollars. Le paiement de ces marchés se fera vraisemblablement en 1991-1992.

e) La Commission, au terme de l'Entente sur le financement des services interprovinciaux de transport s'est engagée à payer à la Commission de transport d'Ottawa-Carleton et à la Société de transport de l'Outaouais, une somme de 1,187 million de dollars en 1991-1992.

7. Éventualités

a) Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la Commission pour un montant d'environ 38,1 millions de dollars à titre de dommages présumés et à d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements de ces réclamations seront, le cas échéant, imputés à l'exercice au cours duquel ils pourront être déterminés avec certitude.

b) Entente avec la province de l'Ontario

En 1961, la Commission a signé une entente avec la province de l'Ontario en vertu de laquelle cette dernière s'est engagée à aménager et à entretenir une forêt de 2 761 hectares (6 820 acres). À l'expiration de cette entente, en l'an 2011, ou à sa résiliation, la Commission remboursera la province de l'excédent des dépenses sur les recettes ou la province versera à la Commission l'excédent des recettes sur les dépenses. Au 31 mars 1990, les dépenses dépassaient les revenus de 1,1 million de dollars, somme qui ne figure pas dans les comptes de la Commission.

c) Gestion des biens de l'environnement

La Commission, conformément à la partie IV de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, s'engage à gérer ses biens tout en respectant l'environnement. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement aux répercussions financières reliées aux travaux de restauration.

8. Opérations entre apparentés

La Commission est apparentée, au niveau de la propriété, à tous les ministères, toutes les agences et toutes les sociétés d'état du gouvernement du Canada et elle est financée, en grande partie, par le Parlement du Canada.

a) Société de construction des musées du Canada Inc.

La Commission a autorisé la Société de construction des musées du Canada Inc. à bâtir le Musée canadien des civilisations sur ses terrains. La Commission s'apprête à transférer certains terrains au ministère des Travaux publics en échange de propriétés d'égale valeur.

b) Musée canadien de la photographie contemporaine

La Commission et les Musée des beaux-arts du Canada partagent le coût de construction du Musée canadien de la photographie contemporaine sur des terrains de la Commission. Ce coût est estimé à 16,7 millions de dollars dont 12,7 millions de dollars seront défrayés par la Commission. Au 31 mars 1991, les paiements effectués dans le cadre de ce projet s'élevaient à 5 478 000 de dollars. La Commission a reçu du Gouverneur en conseil l'autorisation de louer l'édifice achevé au Musée des beaux-arts du Canada pour une période de 49 ans.

c) Monuments commémoratifs

La Commission, au nom du ministère de la Défense nationale, amorcera l'aménagement d'un monument de dédié au maintien de la paix qui devrait être terminé en 1992. Le coût total du projet sera de 2,8 millions de dollars dont une somme maximale de 0,5 million de dollars sera défrayée par la Commission.

d) Travaux publics Canada

Travaux publics Canada agit au nom de la Commission lorsque celle-ci doit vendre les propriétés dont elle n'a plus besoin. Les frais de courtage sont calculés selon un barème établi par Travaux publics Canada. La Commission a également conclu une entente avec Travaux publics Canada selon laquelle le Ministère assure certains services concernant les résidences officielles à des taux établis conjointement avec la Commission et approuvés par le Conseil du Trésor.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE
Inventaire des terrains et des immeubles

Valeur amortie au 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Propriétés de la ceinture de verdure	48 076 \$	48 894 \$
Parc de la Gatineau	22 143	20 688
Promenades		
Boulevard de la Confédération	13 997	13 927
Promenade de l'Outaouais	10 217	10 552
Promenade du parc de Rockcliffe	10 107	9 954
Promenade de l'Aviation	6 595	6 755
Promenade de l'Aéroport	4 883	5 372
Promenade des Voyageurs	2 956	2 925
Quai de la Reine-Elizabeth	2 296	2 449
Quai du Colonel-By	2 337	2 445
Promenade Philémon-Wright	1 109	1 112
Autres promenades - Québec	2 901	2 422
Autres promenades - Ontario	4 803	4 819
Total des promenades	62 201	62 732
Parcs		
Parcs de la rivière Rideau	2 494	2 537
Ruisseau de la Brasserie	1 919	2 026
Promenade de la colline du Parlement	1 544	1 633
Place du Portage	1 257	1 384
Île Victoria	1 256	1 334
Parc Taché	1 102	1 114
Parc Linéaire	758	793
Parc des Commissaires	768	768
Parcs Vincent-Massey et Hog's Back	574	598
Parc E.B.-Eddy	495	537
Autres parcs - Québec	1 599	1 734
Autres parcs - Ontario	2 743	2 386
Total des parcs	16 509	16 844

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE**

Inventaire des terrains et des immeubles

Valeur amortie au 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Ponts et voies d'accès		
Pont du Portage	4 049 \$	4 603 \$
Pont Champlain	2 642	2 687
Têtes de pont Macdonald-Cartier	1 574	1 574
Des Chênes-Britannia	1 218	1 212
Pont Minto	483	524
Pont Hog's Back	434	476
Autres ponts	<u>2 427</u>	2 233
Total des ponts et voies d'accès	<u>12 827</u>	13 309
Lieux historiques	16 871	15 754
Installations de loisirs	15 402	10 286
Propriétés louées	97 170	97 096
Propriétés à développer	22 108	22 172
Expropriations non réglées	1 455	882
Moins la provision pour les cessions		
futures de propriétés en vertu d'accords	(1 838)	(1 838)
Immeubles administratifs et de services	6 704	6 291
Total des biens immobiliers	<u>319 628 \$</u>	<u>313 110 \$</u>